



MAIRIE de CLAIX - CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 15 MAI 2013



Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Dominique PEREZ, Maire.

<i>Présents :</i>	Mmes	Nathalie BLANCHET, Sylvie COUTEAU, Chantal DESBORDES, Isabelle GABORIAU, Marie-Paule JASMAIN, Cécile PRUD'HOMME
	MM.	Dominique PEREZ, Gilles BONNET, Jean-Pierre CHAUVIN, Michel DUMAIS, Damien FORESTAS, Guy ROBERT
<i>Absents excusés :</i>	M.	Hilaire CATTEAU ayant donné pouvoir à Jean-Pierre CHAUVIN
	Mme	Éric GROLLAUD absent excusé
	M.	
<i>Secrétaire de séance :</i>	M.	Damien FORESTAS

Observations sur le compte-rendu de la séance du 20 Mars 2013 : NÉANT



Ordre du jour

- **PROPOSITION D'AMÉNAGEMENT FONCIER DE LA COMMISSION COMMUNALE DE CLAIX AVEC EXTENSION DANS LA COMMUNE DE ROULLET-SAINT-ESTÈPHE** - Avis du Conseil Municipal
- **SYNDICAT MIXTE DE LA FOURRIÈRE** - Adoption du projet de statuts modificatifs
- **ÉCOLE DE CLAIX** - Participation financière aux frais de fonctionnement des classes préélémentaires et élémentaires - année 2012/2013
- **PERSONNEL COMMUNAL** - Protection sociale complémentaire et mandat au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Charente
- **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES** - Composition des conseils communautaires en vue des échéances électorales de Mars 2014
- **QUESTIONS DIVERSES**





MAIRIE de CLAIX - CONSEIL MUNICIPAL

- **PROPOSITION D'AMÉNAGEMENT FONCIER DE LA COMMISSION COMMUNALE DE CLAIX AVEC EXTENSION DANS LA COMMUNE DE ROULLET-SAINT-ESTÈPHE -Avis du Conseil Municipal**

Par lettre du 02 Avril 2013, le Président du Conseil Général a invité le Conseil Municipal à émettre un avis sur la proposition d'aménagement foncier de la commune de Claix, réalisée dans le cadre de la construction de la Ligne à Grande Vitesse Sud Europe Atlantique.

Au regard de la délibération en date du 18 Mars 2013 de la Commission Communale d'Aménagement Foncier de CLAIX concernant la proposition définitive d'aménagement foncier, comportant notamment le périmètre définitif et les prescriptions environnementales et au regard des conclusions du commissaire enquêteur, M. Jean-Michel LORIGNÉ, sur les observations émises pendant l'enquête publique menée du 09 Janvier au 09 Février 2013, le Conseil Municipal émet un avis favorable à la poursuite de la procédure d'aménagement foncier engagée sur la commune de CLAIX, avec extension dans la commune de ROULLET-SAINT-ESTÈPHE. Vote à l'unanimité.

- **SYNDICAT MIXTE DE LA FOURRIÈRE - Adoption du projet de statuts modificatifs**

Le Conseil Municipal donne son accord pour modifier les statuts du Syndicat Mixte de la Fourrière, notamment la nouvelle composition des collèges résultant de modifications du territoire de communautés de communes intervenues depuis le 1^{er} Janvier 2013 et de l'adhésion de la commune d'Aubeterre-sur-Dronne. Vote à l'unanimité.

- **ÉCOLE DE CLAIX - Participation financière aux frais de fonctionnement des classes préélémentaires et élémentaires - année 2012/2013**

Des enfants non domiciliés dans la commune sont accueillis dans les classes préélémentaires et élémentaires de l'école de Claix, à raison de 9 enfants en maternelle et 5 enfants en primaire. La commune de résidence est tenue de participer au financement de la scolarisation de l'élève. Le Conseil Municipal fixe le montant de la participation financière pour l'année scolaire 2012-2013 comme suit : 728,04 € pour les enfants de maternelle et 708,93 € pour les enfants de primaire, ces coûts étant entendus hors frais de restauration et de garderie. Vote à l'unanimité.

- **PERSONNEL COMMUNAL - Protection sociale complémentaire et mandat au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Charente**

Le Conseil Municipal donne mandat au Centre de Gestion de la Charente pour lancer une consultation en vue de la conclusion d'une convention de participation pour les risques santé et prévoyance pour le compte des collectivités. Vote à l'unanimité.

- **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES - Composition du conseil communautaire en vue des échéances électorales de Mars 2014**

Faute d'avancée suffisante sur ce dossier et dans l'attente de la réunion de bureau de la CDC, cette question ne peut être débattue et sera inscrite à l'ordre du jour de la prochaine séance de Conseil Municipal.

- **QUESTIONS DIVERSES**

- **PLAN LOCAL D'URBANISME**

Depuis le 23 Mars 2013, le P.L.U (Plan Local d'Urbanisme) est le document d'urbanisme opposable aux tiers. Les nouvelles demandes d'urbanisme sont ainsi instruites conformément à ce P.L.U.

Séance levée à 22 heures